CHAMBÉRY Le syndicat Force ouvrière, qui se prépare à se battre sur plusieurs fronts, vient de tenir sa réunion de rentrée

« En ces temps de crise, il faut bichonner les amortisseurs sociaux »

Le programme était chargé, jeudi 10 septembre, pour la réunion de rentrée de la commission exécutive du syndicat Force ouvrière (FO).

Les membres de la commission exécutive FO et les participants à l'assemblée générale de l'association FO des consommateurs. Photo Le DL/ Patrice BERTHAULT

Avec au menu, en particulier, la mobilisation du syndicat pour informer les 38 000 salariés des très petites entreprises (TPE) du département des prochaines élections de leurs représentants.

En parallèle, les adhérents préparent la tenue de deux colloques. Le premier, prévu le 24 octobre, à Montmélian, vise à informer les assistantes maternelles de leurs droits.

« Nous demandons le retrait de la réforme de l'assurance chômage et du projet de réforme des retraites »

Et lors du second rendez-vous, le 20 novembre, FO reviendra sur le chômage des travailleurs saisonniers à l'occasion du Festival international des métiers de la montagne qui doit se dérouler à Chambéry. À cette occasion, le syndicat réaffirmera son opposition à la réforme de l'assurance chômage qui doit entrer en application au 1er janvier 2021. En effet, en portant de 4 à 6 mois de travail l'ouverture des droits à l'assurance chômage, de nombreux saisonniers des stations ne parviendront pas à cumuler 6 mois travaillés en 2 ans, et ne pourront plus être indemnisés. « Nous demandons le retrait pur et simple de la réforme de l'assurance chômage. Nous demandons aussi le retrait du projet de réforme des retraites », a clamé Pierre Didio.

Le secrétaire général de l'union départementale FO 73 s'élève contre la réforme des retraites, qu'il estime non viable : « Les ressources du système des retraites sont indexées sur le produit intérieur brut (PIB), et la baisse du PIB liée à la crise économique actuelle pourrait provoquer une baisse des revenus des retraités de 3 400 € par an. » Pour ce qui est du secteur hospitalier, Laurence D'Intrino, secrétaire générale adjointe et responsable départementale des services publics santé, a déclaré apprécier la première victoire du syndicat concernant le récent rattrapage des salaires de 183 € pour les personnels hospitaliers.

Mais elle a tenu à préciser que « Force ouvrière continue à se battre pour étendre ce rattrapage au personnel assurant les soins à domicile ».

« En ces temps de crise, il faut bichonner les amortisseurs sociaux », a conclu Pierre Didio .